



VILLE DE SARRALBE
(MOSELLE)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2021/111

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 24

SÉANCE EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2021

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 25 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE – EXERCICE 2020

Monsieur le maire explique que chaque année, le Syndicat Intercommunal des Eaux de Sarralbe et Veolia éditent le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable en application de l'article D2224-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Ce document vise à renforcer la transparence de l'information dans la gestion des services publics locaux et à permettre un suivi de la performance et des résultats du service.

Ce service, réparti sur 21 communes, dessert 29 462 habitants pour 12 255 abonnés avec une consommation moyenne de 109 l/hab/jour. Il est précisé que le contrat entre le Syndicat Intercommunal des Eaux de Sarralbe et VEOLIA EAU qui a pris effet le 01/01/2009 prend fin au 31/12/2023.

Au 1^{er} janvier 2020, le prix moyen du mètre cube d'eau potable payé par l'utilisateur s'établit à 2,59 €/m³ TTC hors redevances d'assainissement sur la base d'une consommation annuelle de 120m³, contre 2,58€/m³ en 2019.

La synthèse du rapport d'activité 2020 de ce service, transmise par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Sarralbe et établie par VEOLIA, a été jointe à l'ordre du jour. Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le rapport d'activité 2020.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de M. Gérard BERGANTZ, adjoint au maire,

A l'unanimité des voix,

- prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2020 transmis par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Sarralbe et établi par VEOLIA.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 24 septembre 2021

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 24 septembre 2021
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT